

Photo obligatoire

Le Gesnois Bilurien
Communauté de Communes

Communauté de Communes le Gesnois Bilurien

Service Enfance Jeunesse

rue de la Jugerie - 72440 Bouloire

Tél 02 43 35 09 50 - Fax : 02 43 63 12 73

Site : www.cc-paysbilurien.fr

e-mail : servicejeunesse@cc-gesnoisbilurien.fr

FICHE D'INSCRIPTION

ENFANT :

Nom : Prénom : Né(e) le :/...../.....

N° allocataire CAF ou MSA : (ce numéro permet d'appliquer la facturation en fonction de votre Quotient Familial) :

École fréquentée : Classe :

Autorisation de photographier, filmer et d'utiliser dans les médias :

Autorisation de partir seul (e) et à quelles conditions :

Allergies, Menu spécifique ou tout autre renseignement :

Merci de joindre une attestation de responsabilité civile

PARENTS OU REPRESENTANT LÉGAL

Qui exerce l'autorité parentale ?

Conjointe

Père

Mère

Tuteur

PÈRE (ou représentant légal)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél domicile : Tél mobile : Tél Professionnel :

Mail :@.....

Nom et Adresse de l'employeur :

MÈRE (ou représentante légale)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél domicile : Tél mobile : Tél Professionnel :

Mail :@.....

Nom et Adresse de l'employeur :

PERSONNES HABILITÉES À REPRENDRE L'ENFANT EN DEHORS DES PARENTS (MENTION OBLIGATOIRE)

1) Nom : Prénom : Lien de parenté : Tél :

2) Nom : Prénom : Lien de parenté : Tél :

3) Nom : Prénom : Lien de parenté : Tél :

AUTORISATION DU OU DES PARENTS (OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL)

Je soussigné (e) M.....(père, mère, ou tuteur) responsable légal de l'enfantl'autorise à participer aux activités physiques et sportives organisées par le service jeunesse de la Communauté de Communes, qu'elles soient animées par l'équipe encadrante ou par un organisme spécialisé, y compris hors de la commune.

Je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Ayant pris connaissance du Règlement Intérieur, je l'approuve et m'engage à le respecter ainsi qu'à signaler au service jeunesse toute modification de son contenu dans les quarante huit heures maximum.

Fait àle/...../.....

Signature (s)

